



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.11/2006/8  
21 juillet 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Groupe de travail préparatoire spécial  
composé de hauts fonctionnaires  
«Un environnement pour l'Europe»

Troisième réunion  
Genève, 12 et 13 octobre 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TROISIÈME RÉUNION**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 12 octobre 2006 à 10 heures\*

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Cadre conceptuel de la Conférence de Belgrade:
  - a) Grandes lignes du projet d'ordre du jour de la Conférence Belgrade;
  - b) Aperçu des activités proposées par les partenaires pour l'ordre du jour de la Conférence;
  - c) Principales conclusions de la Conférence.

---

\* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent désormais à tous les représentants qui prennent part à des réunions au Palais des Nations. Les participants sont priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la CEE ([www.unece.org/env/efe/wgso/Belgrade/WGSOMeetings.htm](http://www.unece.org/env/efe/wgso/Belgrade/WGSOMeetings.htm)), et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la réunion, au secrétariat de la CEE, par télécopie (+41 22 917 0107) ou par courrier électronique ([efe@unece.org](mailto:efe@unece.org)). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, installé au portail de Pregny, 14 avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web de la CEE, à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>) afin de se faire délivrer un badge d'accès. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de «Un environnement pour l'Europe» (+41 22 917 6307).

3. Budget requis pour la Conférence et les préparatifs.
4. État des préparatifs entrepris par le pays hôte.
5. Quatrième réunion du Groupe de travail et cinquième réunion du Comité exécutif.
6. Plan de communication du processus «Un environnement pour l'Europe».
7. Questions diverses.

## II. ANNOTATIONS

1. À sa onzième session, le Comité des politiques de l'environnement a créé le Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires en vue de préparer la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», qui se tiendra du 10 au 12 octobre 2007 à Belgrade. Le Groupe de travail a tenu sa première réunion les 12 et 13 octobre 2005, et sa deuxième réunion les 29 et 30 juin 2006.

2. À la suite des décisions prises à la dernière réunion du Groupe de travail et des recommandations reçues de son Comité exécutif, et en concertation avec le Président, le secrétariat a établi ou révisé plusieurs documents pour que le Groupe de travail les examine et les approuve à sa troisième réunion. Ces documents ont pour objet de faciliter et de faire progresser les délibérations du Groupe de travail concernant les préparatifs de la Conférence de Belgrade.

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

3. Le Groupe de travail est invité à adopter l'ordre du jour provisoire de sa troisième réunion (ECE/CEP/AC.11/2006/8).

### **Point 2. Cadre conceptuel de la Conférence de Belgrade**

#### **a) Grandes lignes du projet d'ordre du jour de la Conférence de Belgrade**

4. Le Groupe de travail est invité à examiner le document révisé sur le cadre éventuel de la Conférence de Belgrade (ECE/CEP/AC.11/2006/10). Ce document a été modifié après l'adoption par le Groupe de travail, à sa deuxième réunion, des grandes lignes du projet d'ordre du jour de la Conférence de Belgrade (ECE/CEP/AC.11/2006/2, annexe I), compte tenu des recommandations formulées par le Comité exécutif à sa troisième réunion.

5. En outre, le Groupe de travail sera informé des progrès accomplis par les partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe» dans la préparation de plusieurs activités prévues dans le cadre de l'ordre du jour de la Conférence. Celles-ci ont été précisées à la lumière des débats qui se sont déroulés à la deuxième réunion du Groupe de travail. Les faits nouveaux concernant les éléments ci-après seront portés à l'attention du Groupe de travail, qui est invité à les examiner:

- i) Le débat de haut niveau consacré à l'*éducation en vue du développement durable* (EDD), proposé par le Bureau du Comité directeur CEE pour l'éducation en vue du développement durable;

- ii) L'initiative relative aux *modes de consommation et de production viables*, présentée par la Suède, en coopération avec le PNUE<sup>1</sup> et l'AEE<sup>2</sup>;
- iii) La table ronde sur la *diversité biologique*, proposée dans le cadre de la SPDBP<sup>3</sup>, en coopération avec l'ECO-Forum européen;
- iv) La question *Environnement et sécurité* (ENVSEC), présentée par le PNUE en coopération avec d'autres partenaires de l'initiative ENVSEC;
- v) *L'Évaluation de Belgrade* de l'AEE;
- vi) Les Directives sur *la surveillance et l'évaluation* du secrétariat de la CEE;
- vii) Le rapport sur l'état d'avancement de la *Stratégie pour l'EOCAC*<sup>4</sup>, de l'Équipe spéciale du PAE<sup>5</sup>;
- viii) Les deux rapports ayant trait à *l'énergie*, émanant du secrétariat de la Charte de l'énergie et du programme de la CEE relatif à l'énergie durable;
- ix) Le rapport du secrétariat de la CEE sur les *accords multilatéraux relatifs à l'environnement*; et
- x) Le rapport du secrétariat de la CEE sur les *études de performance environnementale*.

6. Les autres propositions relatives aux activités à prévoir pour l'ordre du jour de la Conférence – à savoir les *Perspectives des pays d'Europe du Sud-Est*, *l'initiative de l'Asie centrale en faveur du développement durable*, *l'initiative Montagnes*, *l'initiative relative à l'évaluation stratégique environnementale*, le thème *Eau et assainissement* et les *Partenariats avec le secteur privé*, notamment – que le secrétariat pourrait recevoir avant la troisième réunion du Groupe de travail seront communiquées à celui-ci dans les meilleurs délais, pour examen.

**b) Aperçu des activités proposées par les partenaires pour l'ordre du jour de la Conférence**

7. Le Groupe de travail est invité à examiner l'aperçu des activités proposées par les partenaires pour l'ordre du jour de la Conférence (ECE/CEP/AC.11/2006/11). Ce document a été révisé pour tenir compte des décisions du Groupe de travail concernant l'ordre du jour de la Conférence de Belgrade ainsi que des contributions des partenaires du processus «Un environnement pour l'Europe».

---

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement.

<sup>2</sup> Agence européenne pour l'environnement.

<sup>3</sup> Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère.

<sup>4</sup> Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (ECE/CEP/105/Rev.1).

<sup>5</sup> Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action pour l'environnement dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

### **c) Principales conclusions de la Conférence**

8. À sa deuxième réunion, le Groupe de travail a estimé que les principales conclusions de la Conférence devaient revêtir la forme d'une brève déclaration ministérielle et d'un résumé établi par le Président. Il est également convenu que la déclaration porterait sur un nombre restreint de questions, à déterminer en fonction de l'ordre du jour de la Conférence. Le Groupe de travail est invité à examiner les questions susceptibles de figurer dans la déclaration ministérielle. Par ailleurs, il souhaitera peut-être envisager de constituer un comité de rédaction qui se réunirait dans la seconde quinzaine de novembre 2006 pour élaborer l'avant-projet de déclaration, que le Comité exécutif pourrait examiner à sa cinquième réunion (le 14 février 2007).

#### **Point 3. Budget requis pour la Conférence et les préparatifs**

9. Le Groupe de travail est invité à examiner le document sur le budget estimatif de la Conférence et des travaux préparatoires (ECE/CEP/AC.11/2006/12). Ce document a été révisé en fonction des décisions adoptées par le Groupe de travail à sa deuxième réunion et sur la base des contributions des partenaires et du pays hôte, compte tenu des règles internes de la CEE relatives au budget et de la décision du Comité des politiques de l'environnement de la CEE (ECE/CEP/127, annexe II) sur les critères d'attribution d'une aide financière aux pays en transition.

10. En outre, le pays hôte communiquera au Groupe de travail des renseignements à jour sur l'état du budget qu'il prévoit.

11. Par ailleurs, la CEE présentera des informations mises à jour sur l'état de son propre budget en ce qui concerne le montant estimatif des ressources de base nécessaires<sup>6</sup>, en fonction de toutes les contributions reçues avant la troisième réunion du Groupe de travail.

12. Le Groupe de travail est également invité à donner son avis sur les mécanismes éventuels de collecte de fonds qui permettraient de préparer la Conférence efficacement et dans de bonnes conditions, et de faciliter en particulier la participation de représentants de pays en transition aux réunions préparatoires et à la Conférence proprement dite.

#### **Point 4. État des préparatifs entrepris par le pays hôte**

13. Le pays hôte est invité à informer le Groupe de travail des préparatifs entrepris au niveau national pour organiser la Conférence.

#### **Point 5. Quatrième réunion du Groupe de travail et cinquième réunion du Comité exécutif**

14. Le Groupe de travail est invité à examiner les dates envisagées pour sa quatrième réunion. Celle-ci pourrait avoir lieu à Genève les 30 mai et 1<sup>er</sup> juin 2007, immédiatement après la session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement (le 29 mai 2007). Par ailleurs, il est

---

<sup>6</sup> Ressources à prévoir pour financer: 1) la participation des pays en transition remplissant les conditions requises aux réunions préparatoires et à la Conférence proprement dite; et 2) les services que le secrétariat doit assurer pour la Conférence.

proposé que la cinquième réunion du Comité exécutif se tienne le 14 février 2007, en temps voulu pour établir les documents utiles à la quatrième réunion du Groupe de travail.

15. Un calendrier à jour des réunions préparatoires devant se tenir avant la Conférence de Belgrade est joint en annexe au rapport de la deuxième réunion du Groupe de travail (ECE/CEP/AC.11/2006/2, annexe II).

**Point 6. Plan de communication du processus «Un environnement pour l'Europe»**

16. Le Comité exécutif ayant recommandé d'établir un plan de communication pour la Conférence de Belgrade une fois que l'ordre du jour de la Conférence aura été mieux défini, le Groupe de travail a, lors de sa deuxième réunion, prié le secrétariat de mettre au point un tel plan, en concertation avec le Président. Le Groupe de travail est invité à examiner le projet de plan de communication pour la Conférence de Belgrade (ECE/CEP/AC.11/2006/13).

**Point 7. Questions diverses**

17. Le Groupe de travail est invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention.

-----